

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **Superfast Volume Filler**

· Code du produit: 11159

#### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Mastic

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH  
Lechstraße 28  
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960  
Fax. +49(0)911 - 644456  
e-mail info@akemi.de

· Service chargé des renseignements:

Laboratoire

#### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59

Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

(suite de la page 1)

· <u>Mention d'avertissement</u>	Danger
· <u>Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:</u>	styrène anhydride maléique Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol
· <u>Mentions de danger</u>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
· <u>Conseils de prudence</u>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
· <b>2.3 Autres dangers</b>	
· <u>Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	
· <u>PBT:</u>	Non applicable.
· <u>vPvB:</u>	Non applicable.
· <u>Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien</u>	Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

#### \* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

(suite page 3)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

**Nom du produit: Superfast Volume Filler**

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 100-42-5 EINECS: 202-851-5 Numéro index: 601-026-00-0 Reg.nr.: 01-2119457861-32	styrène Flam. Liq. 3, H226 Repr. 2, H361d; STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412	12,5-25%
Numéro CE: 911-490-9 Reg.nr.: 01-2119979579-10	Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	<1%
CAS: 8002-74-2 EINECS: 232-315-6	paraffin wax substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	<1%
CAS: 108-31-6 EINECS: 203-571-6 Numéro index: 607-096-00-9 Reg.nr.: 01-2119472428-31	anhydride maléique Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 1, H372 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1A, H317 EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,001 %	<1%

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****· 4.1 Description des mesures de premiers secours****· Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

**· Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

**· Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**· Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**· Après ingestion:**

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Migraine  
Etourdissement  
Vertiges**· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

(suite de la page 3)

#### · **5.2 Dangers particuliers**

##### **résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:  
Monoxyde de carbone (CO)  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### · **5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipement spécial de sécurité:
- Autres indications

Porter un appareil de protection respiratoire.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### · **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

#### · **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### · **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.

#### · **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### · **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

#### · **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

#### · **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

##### · Stockage:

##### · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

##### · Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

##### · Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

##### · Classe de stockage:

3

#### · **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

**Nom du produit: Superfast Volume Filler**

(suite de la page 4)

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· 8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

**100-42-5 styrène**

VLEP	Valeur momentanée: 200 mg/m <sup>3</sup> , 46,6 ppm Valeur à long terme: 100 mg/m <sup>3</sup> , 23,3 ppm R2, risque de pénétration percutanée, (13)
------	--

**8002-74-2 paraffin wax**

VLEP	Valeur à long terme: 2 mg/m <sup>3</sup>
------	--

**108-31-6 anhydride maléique**

VLEP	Valeur momentanée: 1 mg/m <sup>3</sup> All
------	---

· DNEL

**100-42-5 styrène**

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	2,1 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	406 mg/kg bw/day (ARB) 343 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	289-306 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB) 174,25-182,75 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	85 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB) 10,2 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

**Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol**

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,83 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	1,4 mg/kg bw/day (ARB) 0,83 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	9,8 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB) 2,9 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

**108-31-6 anhydride maléique**

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,06 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	0,04 mg/kg bw/day (ARB)
	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	0,2 mg/kg bw/day (ARB) 0,1 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	0,8 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,4 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB) 0,08 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

· PNEC

**100-42-5 styrène**

PNEC (wässrig)	5 mg/l (KA) 0,014 mg/l (MW) 0,028 mg/l (SW) 0,04 mg/l (WAS)
PNEC (fest)	0,2 mg/kg Trockengew (BO) 0,307 mg/kg Trockengew (MWS)

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

(suite de la page 5)

	0,614 mg/kg Trockengew (SWS)
<b>Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol</b>	
PNEC (wässrig)	10 mg/l (KA) 0,005 mg/l (MW) 0,048 mg/l (SW)
PNEC (fest)	0,21 mg/kg Trockengew (BO) 0,12 mg/kg Trockengew (MWS) 1,2 mg/kg Trockengew (SWS)
<b>108-31-6 anhydride maléique</b>	
PNEC (wässrig)	44,6 mg/l (KA) 0,0043 mg/l (MW) 0,043 mg/l (SW) 0,4281 mg/l (WAS)
PNEC (fest)	0,042 mg/kg Trockengew (BO) 0,0334 mg/kg Trockengew (MWS) 0,334 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · **8.2 Contrôles de l'exposition**

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.  
 · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle  
 · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.  
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Filtre AX  
 En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
 À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)  
 Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

(suite de la page 6)

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· <u>Indications générales.</u>	
· <u>Couleur:</u>	Divers, selon l'encrage
· <u>Odeur:</u>	Typique
· <u>Seuil olfactif:</u>	Non déterminé.
· <u>Point de fusion/point de congélation:</u>	Non déterminé.
· <u>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</u>	145 °C
· <u>Inflammabilité</u>	Non applicable.
· <u>Limites inférieure et supérieure d'explosion</u>	
· <u>Inférieure:</u>	1,2 Vol %
· <u>Supérieure:</u>	8,9 Vol %
· <u>Point d'éclair</u>	31 °C
· <u>Température d'auto-inflammation</u>	>370 °C
· <u>Température de décomposition:</u>	Non déterminé.
· <u>pH</u>	Non déterminé.
· <u>Viscosité:</u>	
· <u>Viscosité cinématique</u>	Non déterminé.
· <u>Dynamique à 20 °C:</u>	42.000 mPas
· <u>Solubilité</u>	
· <u>l'eau:</u>	Pas ou peu miscible
· <u>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</u>	Non déterminé.
· <u>Pression de vapeur à 20 °C:</u>	6 hPa
· <u>Densité et/ou densité relative</u>	
· <u>Densité à 20 °C:</u>	1,54 g/cm <sup>3</sup>
· <u>Densité relative.</u>	Non déterminé.
· <u>Densité de vapeur:</u>	Non déterminé.

##### 9.2 Autres informations

· <u>Aspect:</u>	
· <u>Forme:</u>	Liquide
· <u>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</u>	
· <u>Température d'inflammation:</u>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <u>Propriétés explosives:</u>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· <u>Teneur en solvants:</u>	
· <u>Solvants organiques:</u>	22,4 %
· <u>Teneur en substances solides:</u>	71,2 %
· <u>Changement d'état</u>	
· <u>Vitesse d'évaporation.</u>	Non déterminé.

· <u>Informations concernant les classes de danger physique</u>	
· <u>Substances et mélanges explosibles</u>	néant
· <u>Gaz inflammables</u>	néant
· <u>Aérosols</u>	néant
· <u>Gaz comburants</u>	néant
· <u>Gaz sous pression</u>	néant
· <u>Liquides inflammables</u>	Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

(suite de la page 7)

· <u>Matières solides inflammables</u>	néant
· <u>Substances et mélanges autoréactifs</u>	néant
· <u>Liquides pyrophoriques</u>	néant
· <u>Matières solides pyrophoriques</u>	néant
· <u>Matières et mélanges auto-échauffants</u>	néant
· <u>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</u>	néant
· <u>Liquides comburants</u>	néant
· <u>Matières solides comburantes</u>	néant
· <u>Peroxydes organiques</u>	néant
· <u>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</u>	néant
· <u>Explosibles désensibilisés</u>	néant

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· <b>10.1 Réactivité</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· <b>10.2 Stabilité chimique</b>	
· <u>Décomposition thermique/ conditions à éviter:</u>	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· <b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Polymérisation par dégagement de chaleur. Réactions aux peroxydes et autres formateurs de radicaux.
· <b>10.4 Conditions à éviter</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· <b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· <b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· <b>11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008</b>	
· <u>Toxicité aiguë</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

#### ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Inhalatoire	LC50/4 h	52,7 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

#### 100-42-5 styrène

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD-Prüfrichtlinie 402)
Inhalatoire	LC50/4h	9,5 mg/m3 (mouse)
		11.800 mg/m3 (rat)
	LC50/4 h	11,8 mg/l (rat)
		NOAEC

#### Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol

Oral	LD50	619 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

#### 108-31-6 anhydride maléique

Oral	LD50	1.090-2.620 mg/kg (rabbit) (OECD 401)
		400-480 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.620 mg/kg (rabbit)

(suite page 9)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

(suite de la page 8)

Inhalatoire	LC50/1h	>4,35 mg/l (rat)
	LC50/48h	138 mg/l (lem)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire au fœtus.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · 11.2 Informations sur les autres dangers

- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

##### · 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique:

##### 100-42-5 styrène

EC50/96h	6,3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50	500 mg/l (BES) (ISO Vorschrift 8192-1986 E)
	5,5 mg/l (Photobac. phosphoreum)
IC50/72h	4,9 mg/l (green alge)
	1,4 mg/l (selenastrum capricornutum)
IC5/8d	>200 mg/l (Scenedesmus quadricauda)
EC10/16h	72 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/16h	>72 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/8d	>200 mg/l (Scenedesmus quadricauda)
EC50/72u	>1-<10 mg/l (green alge)
EC20/0.5h	140 mg/l (BES) (OECD 209)
NOEC/21d	1,01 mg/l (daphnia magna)
EC10	0,28 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (EPA OTS 797.1050)
EC50/48h	0,56 mg/l (green alge)
	3,3-7,4 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	0,46-4,3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	>1-<10 mg/l (piscis)

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

**Nom du produit: Superfast Volume Filler**

(suite de la page 9)

LC50/72h	19,03-33,53 mg/l (lem) 3,24-4,99 mg/l (pimephales promelas) 6,75-14,5 mg/l (Pimephales promelas) 58,75-95,32 mg/l (poecilia reticulata) 4,9 mg/l (green alge)
<b>Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol</b>	
EC50/48h	48 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	>100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	>100 mg/l (Cyprinus carpio)
<b>108-31-6 anhydride maléique</b>	
EC50/24h	316-330 mg/l (daphnia magna)
EC50	77 mg/l (daphnia magna)
EC10/18h	44,6 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/48h	42,81 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
ErC50/72h	74,35 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
NOELR/72h	150 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC/21d	10 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	29 mg/l (Desmodemus subspicatus) 74,32 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) >150 mg/l (Selenastrum capricornutum)
LC50/96h	75 mg/l (Iepomis macrochirus) 75 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

(suite page 11)

FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

**Nom du produit: Superfast Volume Filler**

(suite de la page 10)

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**· ADR, IMDG, IATA UN1866· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**· ADR 1866 RÉSINE EN SOLUTION  
· IMDG, IATA RESIN SOLUTION· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.  
· Étiquette 3· IMDG, IATA· Class 3 Liquides inflammables.  
· Label 3· **14.4 Groupe d'emballage**· ADR, IMDG, IATA III· **14.5 Dangers pour l'environnement**· Marine Pollutant: Non· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): Attention: Liquides inflammables.  
· No EMS: 30  
· Stowage Category F-E,S-E  
E· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:· ADR· Quantités limitées (LQ) 5L  
· Quantités exceptées (EQ) Code: E1· Catégorie de transport Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml· Code de restriction en tunnels 3· Remarques: D/E

Sans composant du durcisseur: pas de matières dangereuses &lt; 450 l

· IMDG· Limited quantities (LQ) 5L· Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

(suite page 12)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

(suite de la page 11)

· Remarques:	Sans composant du durcisseur: pas de matières dangereuses < 450 l
· IATA	
· Remarques:	Sans composant du durcisseur: 3/III UN 1866 Resin Solution
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1866 RÉSINE EN SOLUTION, 3, III

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE
  - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I
  - Catégorie SEVESO
  - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas
  - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut
  - RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII
- Aucun des composants n'est compris.  
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES  
5.000 t  
50.000 t  
Conditions de limitation: 3

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:

- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- VOC EU 344,6 g/l

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

(suite page 13)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.12.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 19.12.2023

#### Nom du produit: Superfast Volume Filler

(suite de la page 12)

<ul style="list-style-type: none"> <li>· <u>Phrases importantes</u></li> </ul>	<p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318 Provoque de graves lésions des yeux.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H332 Nocif par inhalation.</p> <p>H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.</p> <p>H335 Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H361d Susceptible de nuire au fœtus.</p> <p>H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
--	---

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Date de la version précédente:

02.06.2022

· Numéro de la version précédente:

2

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA) Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3